LE JOURNAL POUR TOUS

Administration et Rédaction :
Rue de la Tour-Maîtresse, 7
GENÈVE

Sermon hebdomadaire du Pasteur Russell

ABONNEMENTS :
1 an. . . . . Fr. 3.—
6 mois . . . . . » 1.50
Paraît chaque dimanche.

Deux Pentecôtes et deux saluts.

Le Saint Esprit sera répandu sur toute chair.

SOMMAIRE. — *Les plans de Dieu contiennent deux saluts distincts. — La première Pentecôte — Ses bénédictions sont destinées exclusivement à l'Eglise. — Son œuvre est à peu près complète. — La seconde Pentecôte. — Ses bénédictions sont destinées au monde en général. — Elles seront répandues sur les humains par le moyen du Royaume messianique. — L'œuvre s'accomplira par le peuple d'Israël restauré. — Mille ans de bénédiction.*

TEXTE. — *« Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair ».* — Joël 2 : 28.

Le prophète Joël mentionne deux effusions du saint Esprit distinctes l'une de l'autre. Je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes ; cette prophétie eut son accomplissement à la Pentecôte et pendant les dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis lors. Dieu a béni spirituellement tous les disciples de Jésus qui ont vraiment suivi ses traces, tous les serviteurs de Dieu et toutes ses servantes. Si nous reconnaissons que cette partie de la prophétie a eu son accomplissement, c'est une garantie pour les croyants que l'autre partie de la prophétie s'accomplira au temps marqué par Dieu. L'autre partie de la prophétie dit : Après cela,donc après les jours où le saint Esprit aura été répandu sur l'Eglise, sur les « serviteurs et les servantes », le temps marqué par Dieu viendra où Il répandra son esprit sur *tous* les humains.

Après cela viendra le règne du Messie.

Pierre dit dans son explication des bénédictions reçues le jour de la Pentecôte : « C'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël ». Cela ne veut pas dire que ce dont les apôtres furent témoins, dans la chambre haute le jour de la Pentecôte, il y a près de dix-neuf siècles, est l'accomplissement tout entier des prédictions de Joël. (Actes 2 : 14-40.) Aucun étudiant de la Bible ne contestera que cette prophétie commença à s'accomplir à la Pentecôte en faveur de l'Eglise primitive et qu'elle a continué à s'accomplir pendant tous les siècles qui se sont écoulés depuis lors. Il est certain que les bénédictions du saint Esprit sont accordées à tous les serviteurs de Dieu et à toutes ses servantes actuellement aussi bien qu'à la première Pentecôte, et que l'autre partie de la prophétie de Joël s'accomplira avec la même exactitude au temps marqué.

Après ces jours, c'est-à-dire lorsque l'âge évangélique aura pris fin, après l'effusion de l'Esprit sur les serviteurs et les servantes de Dieu, la période du règne glorieux du Messie viendra dans laquelle Dieu répandra sur tous les humains une grande bénédiction, une grande lumière et une grande connaissance ; Il les relèvera du péché et de la mort qui règnent actuellement. C'est pour rendre possible l'accomplissement de ces choses que Satan sera lié pour mille ans ; les ténèbres qui couvrent maintenant la terre et l'obscurité les peuples, se dissiperont par le splendide « soleil de justice » qui porte la guérison « dans ses rayons ». — Mal. 4 : 2.

Le jour de gloire du Messie sera ainsi inauguré et durera mille ans ; c'est alors que la connaissance de la gloire de l'Eternel remplira toute la terre, que tout genou se courbera et que toute langue confessera que le Messie est le représentant suprême de Jéhovah et de sa justice. — Es. 11 : 9 ; Phil. 2 : 9-11.

La postérité spirituelle d'Abraham est la première.

Abraham était un type de Jéhovah et Isaac du Messie né, non selon la chair, mais selon l'Esprit ; par le fait d'une intervention divine selon la promesse de Dieu, Jésus est la tête du Messie de cette classe qui est symbolisée par Isaac ; il est l'avant-coureur de l'Eglise aussi bien que le Rédempteur du monde. Le corps du Messie est composé d'un petit nombre de fidèles, rassemblés, selon les Ecritures, d'entre les Juifs premièrement et complété par d'autres humains choisis d'entre tous les peuples, nations, tribus et langues. Ces fidèles auront tous, nous dit Paul, un caractère semblable à celui du Fils bien-aimé de Dieu, notre Rédempteur et notre Chef. L'apôtre nous montre que c'est là la prédestination divine. — Rom. 8 : 29, 30 ; Gal. 4 : 28 ; 3 : 8, 16, 29.

Les prophètes aussi bien que le nouveau Testament parlent de l'Eglise ou des fidèles qui forment la classe du Messie et les nomment les fils de Dieu et les frères de Jésus. David dit, en parlant d'eux : « J'avais dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous des fils du Très-Haut, cependant vous mourrez comme des hommes » (Ps. 82 : 6, 7). Les disciples de Christ meurent tous *comme* les autres hommes, selon le jugement du monde, car Jean dit que le monde ne les connaît pas comme il n'a pas non plus connu le Maître (1 Jean 3 : 1). Le monde en général ne reconnut pas que Jésus donna sa vie en sacrifice ; il ne reconnut pas davantage que les disciples de Jésus, peu nombreux, tout au cours de l'âge évangélique, présentèrent leur corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu par les mérites de Christ. — Rom. 12 : 1.

La postérité charnelle d'Abraham vient ensuite.

La postérité spirituelle d'Abraham, dont tous les membres sont fidèles, forme l'Eglise des premiers-nés ; ce sont les véritables sacrificateurs et lévites dont les prêtres juifs étaient le type. Lorsque l'Eglise sera complétée, ayant été rassemblée d'entre toutes les nations, et dénominations religieuses, la faveur divine retournera à la postérité charnelle d'Abraham. L'occasion de devenir la postérité spirituelle d'Abraham, fut présentée à la nation juive premièrement ; elle aura aussi, la première, l'occasion de participer aux bénédictions qui seront accordées à tous les humains. « Au Juif premièrement », selon l'ordre établi que Dieu donna relativement à ces deux bénédictions différentes.

L'apôtre Paul s'exprime de la même manière. Après avoir parlé de l'élection divine de l'Eglise, du petit troupeau choisi d'entre Juifs et gentils, l'apôtre ajoute : « Je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement (pas pour toujours), jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée. » Lorsque la postérité spirituelle élue sera complète, ayant été rassemblée, complétée par les gentils, alors tout Israël charnel sera délivré de son aveuglement et rentrera dans les faveurs de Dieu. — Rom. 11 : 25-29.

Paul montre que la chute d'Israël fut prédite clairement par le prophète (Ps. 69 : 23) et que, par les prophètes aussi, Dieu a parlé d'avance de la bénédiction qui lui serait accordée plus tard ; il dit qu'Israël sera béni le premier dans le royaume spirituel de gloire du Messie composé de plusieurs membres. Il est écrit : « Un rédempteur viendra pour Sion, pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés. » Sion est représenté ici comme une mère dont les enfants forment les membres du Messie ou le Messie. Si nous revenons au type, nous voyons qu'Abraham représente Jéhovah, sa femme Sara représente la grande alliance dans laquelle le Messie devait croître. « En ta postérité, toutes les familles de la terre seront bénies » ; « si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. » — Rom. 11 : 9-11 ; Gen. 22 : 17, 18 ; Gal. 3 : 8, 16, 29.

Il a fallu plus de dix-huit siècles pour permettre à ce grand Libérateur de se développer, de naître. Jésus en constituait la tête, l'Eglise, formée au cours de l'âge évangélique, en sera le corps. Jésus est « les prémices de ceux qui sont morts », les membres de l'Eglise, ses frères, auront part à son règne ; et seront des êtres célestes, car, les Ecritures ne disent-elles pas qu'« il fût le premier-né entre plusieurs frères » ? (Rom. 8 : 29). A la première ou principale résurrection, tous ces fils de Dieu posséderont la gloire, l'honneur et l'immortalité ; ils seront nés de la mort. C'est alors que le grand Rédempteur sera né complètement et sera prêt à commencer son œuvre suprême consistant à bénir toutes les nations ; Israël recevra la première bénédiction.

„Je répandrai mon esprit sur toute chair".

L'apôtre Pierre dit que Jésus, entré dans la gloire, reçut de la part du Père le saint Esprit et le répandit sur l'Eglise, à la Pentecôte (Act. 2 : 33). L'Eglise reçut cette bénédiction parce qu'elle était en communion avec le Père par le moyen du Fils. Le don du saint Esprit accordé aux disciples prouva qu'ils étaient des fils de Dieu.

Les bénédictions de la seconde Pentecôte qui seront accordées au monde seront semblables en plusieurs points à celles de la première et quelque peu différentes d'autre part. Les bénédictions seront accordées par le moyen du Messie puissant comme conséquence de la rançon qu'il paya pour satisfaire la justice à l'égard des péchés du monde entier ; il mettra au bénéfice de tous les humains les mérites de son sacrifice. Christ scellera alors la nouvelle alliance de la loi avec Israël et ensuite avec le monde entier par le moyen d'Israël (Jér. 31 : 31-34). Le Messie puissant dans la gloire sera le Médiateur de

cette nouvelle alliance ; les « meilleurs sacrifices » offerts par ce médiateur qui est le véritable souverain Sacrificateur formeront la base de cette nouvelle alliance. — Héb. 9 : 19-23.

Les bénédictions de cette seconde Pentecôte qui seront accordées aux humains ne le seront pas au prix du sacrifice de leurs droits terrestres et ce ne seront pas des bénédictions célestes ; il ne leur sera pas offert le privilège de devenir fils de Dieu sur le degré spirituel. Ce qui sera exigé des humains sera une consécration dans l'obéissance à la loi divine ; leur récompense sera le rétablissement terrestre dans la perfection humaine charnelle et ils jouiront de toutes les bénédictions accordées à Adam à l'origine, mais qu'il perdit par sa désobéissance. « Ils bâtiront des maisons et les habiteront ; ils planteront des vignes et en mangeront le fruit », et ils jouiront longtemps de « l'œuvre de leurs mains » (Es. 65 : 21, 22). Cette promesse divine est faite à l'humanité, mais non à la postérité spirituelle d'Abraham, à l'Eglise, aux personnes qui formeront la classe du royaume et qui doivent être changées; car « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu ». — 1 Cor. 15 : 50.

Jacob était un fils d'Abraham, pas directement, mais par Isaac ; ceux qui seront bénis pendant le règne du Messie seront de même les fils de Dieu, pas directement, mais par l'intermédiaire du Messie. C'est pourquoi il est écrit au sujet du Messie : « On l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix », il sera le Père ou Dispensateur de la vie parce qu'il rétablira les humains sur la terre (Es. 9 : 6, 7). La vie que Jésus a donnée en sacrifice, sa vie terrestre est la vie qu'il accordera à tous les membres de la race d'Adam qui seront dociles et obéissants dans le Royaume messianique ; cette vie leur appartiendra à toujours. C'est ainsi qu'il sera le Père éternel, le Père qui donne la vie éternelle qu'Adam ne fut pas capable de donner. La vie que le Messie sacrifia ne lui sera pas nécessaire, car le Père céleste lui accorda une existence, une vie supérieure. Il lui donna la nature divine.

Les pères seront les princes.

Dès les temps anciens, Abraham, Isaac, Jacob, David, furent appelés les pères, non seulement parce qu'ils étaient les pères ou parents de la nation juive, mais aussi parce que le Messie devait être leur enfant, « la postérité d'Abraham », « un rameau d'Isaï », « le fils de David » ; Jésus naquit donc de cette maison, mais son élévation par le Père céleste à la nature spirituelle lui permettra d'être le Père, le dispensateur de la vie pour les humains y compris Abraham, David, etc. Tous obtiendront la vie éternelle par Christ et seront ainsi ses enfants.

C'est pourquoi David écrivit en parlant des temps à venir : « Tes enfants prendront la place de tes pères ; tu les établiras princes dans tout le pays » ou sur toute la terre (Ps. 45 : 17.)

Ces pères qui seront princes ont eu une vie agréable à Dieu. Ils ont prouvé leur fidélité par leur foi qui agissait selon la volonté de Dieu, et selon les possibilités restreintes de leur nature déchue.

„La meilleure résurrection" des pères.

A cause de leur foi, les pères ont été reconnus dignes d'avoir part à une « meilleure résurrection » que les autres humains, mais non à une résurrection dans la gloire, comme la résurrection de l'Eglise. Ils ressusciteront et posséderont la nature humaine parfaite, mentalement, moralement et physiquement. Ils seront pour l'humanité des exemples de la perfection humaine ; ce sera l'idéal que tous les humains pourront atteindre s'ils veulent obéir pendant les mille ans du règne du Messie.

Ces anciens dignitaires (Héb. 11) seront des modèles de perfection humaine, mais ils seront aussi les princes ou gouverneurs de la terre. Ils seront les représentants visibles du Messie invisible, les agents du Seigneur pour annoncer sa parole, selon qu'il est écrit : « De Sion (du Royaume spirituel) sortira la loi, et de Jérusalem (de la partie terrestre du Royaume, c'est-à-dire du milieu des humains) la parole de l'Eternel ». — Es. 2 : 3.

Selon le prophète Joël, comme conséquence de la seconde effusion du saint Esprit : « Vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes et vos jeunes gens des visions ». Il fût préférable qu'on eût traduit comme suit ce passage peu compréhensible jusqu'ici : Vos jeunes gens (dans la nouvelle dispensation) verront clairement ce que vos ancêtres ont vu en songe (ou ce qui leur était dit en paraboles). Le temps où l'on verra la gloire sera le règne de la justice et les bénédictions de la Pentecôte seront répandues sur ceux qui seront dociles et obéissants ; chacun d'eux sera amené à une claire connaissance et aura toutes possibilités d'arriver au salut.

La bénédiction sera accordée selon l'ordre établi.

L'ordre dans lequel la bénédiction sera accordée nous est indiqué. Elle sera répandue sur toute chaire *après* ces jours, mais *dans* ces jours-là, elle sera répandue sur mes serviteurs et sur mes servantes. Ces jours auxquels il est fait allusion est l'âge évangélique, c'est-à-dire dès la Pentecôte au second avènement de Christ. Pendant cette période, qui compte près de dix-neuf siècles, le saint Esprit de Dieu a été accordé aux fidèles disciples de Christ et à eux seuls ; Dieu n'a accepté comme sacrifice vivant que ceux qui sont entièrement consacrés, et eux seuls ont été engendrés du saint Esprit afin qu'ils puissent devenir de nouvelles créatures en Christ (2 Cor. 5 : 7). Pendant ces dix-neuf siècles, Dieu n'a pas pris garde au monde et ne lui a pas donné son saint Esprit.

En effet, après la Pentecôte, l'apôtre Jean alla plus loin et déclara que le « monde entier est soumis au malin ». La seule action du saint Esprit chez les gens du monde, chez Félix par exemple, est de « les convaincre de péché, de justice et de jugement » (Jean 16 : 7-11 ; Act. 24 : 25). Notre texte dit que le temps arrivera cependant où le monde aura part à la grande bénédiction divine qui fut pleinement assurée par la mort de Christ ; mais ce temps de faveur arrivera « *après* cela », après l'âge évangélique, lorsque cet âge-là sera terminé, lorsque la nouvelle dispensation aura commencé.

„Aux Juifs premièrement".

Les Juifs seuls reçurent la bénédiction de la première Pentecôte. Pendant trois ans et demi encore après cela, les gentils en furent tenus éloignés, car la promesse avait été faite à la nation juive seule. Ensuite, le temps arriva où le même privilège fut offert aux gentils.

Je me réjouis avec vous aujourd'hui, frères, qui étudiez comme moi la parole de Dieu, de ce que le don suprême de Dieu peut s'obtenir encore aujourd'hui, de ce que l'occasion est toujours offerte de répondre à l'appel céleste, car cette porte n'est pas encore fermée. Elle sera fermée aussitôt que le nombre des élus sera complet. Bénissons le Seigneur de ce qu'une autre porte s'ouvrira alors, la porte du rétablissement des humains dans la perfection humaine ; la vie sur la terre leur sera accordée et elle sera belle au-delà de toute description.

Dans ce temps-là, le saint Esprit, c'est-à-dire une puissance sainte sera répandue, par le moyen de Christ, sur toute chair, sur tous les humains. Le Messie inaugurera la nouvelle dispensation en scellant, avec Israël, la nouvelle alliance en son sang. Le Seigneur dit par la bouche de l'apôtre Paul : « Ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés. En ce qui concerne l'Evangile, ils sont ennemis à cause de vous ; mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères ». — Rom. 11 : 27, 28.

Cette effusion du saint Esprit n'est pas destinée à Israël seulement, ni la bénédiction de Dieu seulement à la postérité charnelle d'Abraham, qui ne fait pas partie de l'Eglise. Le saint Esprit sera répandu sur toute nation, sur chaque humain désireux de jouir de la communion avec Dieu, après avoir reçu une pleine connaissance de la vérité. Toutes les nations auront le privilège d'entrer dans la grande alliance et de jouir de ses privilèges avec Israël, en devenant des enfants d'Abraham par la foi. Lorsque tous les humains qui auront repoussé la grâce de Dieu auront été détruits dans la seconde mort, l'humanité entière formera « la postérité d'Abraham » promise, dont le nombre sera comme le sable de la mer, tandis que, d'autre part, la postérité spirituelle d'Abraham, les engendrés de l'Esprit de l'âge évangélique seront nombreux comme les étoiles du ciel. A partir de ce moment-là, et pendant l'éternité, toute créature dans les cieux et sur la terre proclamera les louanges de Celui qui est assis sur le trône et de l'Agneau.

Avis à nos chers lecteurs.

Nous avons constaté avec un profond regret que les souscriptions ouvertes en vue d'imprimer la Manne et les cantiques n'ont pas abouti ; à peine la moitié du minimum nécessaire a été souscrite.

Maintenant nous voyons s'approcher rapidement l'heure où nous ne pourrons plus rien imprimer du tout par suite de la hausse énorme du papier. Dans ces conditions-là bien que l'impression d'un ouvrage soit plus coûteuse aujourd'hui que l'an passé, nous voulons faire un dernier effort pour imprimer le cinquième volume des Etudes des Ecritures, traitant de la réconciliation de Dieu avec l'homme.

Nous tenons d'autre part à dégager notre propre responsabilité à cet égard devant le Seigneur et devant toutes les assemblées des enfants de Dieu de langue française. Que chacun comprenne maintenant qu'il a une part de responsabilité dans cette partie de l'œuvre, que chacun sache qu'il dépend de lui d'assurer l'impression de ce cinquième volume que nous offrons en souscription maintenant à tous ceux qui veulent sérieusement approfondir l'essence même de la doctrine de Christ contenue dans ce volume, le plus beau peut-être de la série. Que chacun souscrive le plus d'exemplaires possibles car c'est peut-être la dernière perspective qui est offerte à tous de contribuer à l'avancement du règne du Seigneur et à la propagation de sa bonne nouvelle. De grandes bénédictions découleront certainement sur toute notre œuvre française si longtemps dépourvue de littérature. Le prix de souscription est de fr. 1.50 par volume.

Nous prions les souscripteurs de l'étranger (France, etc.) d'envoyer le montant de leur souscription par mandat international, les souscripteurs suisses pourront nous envoyer ce montant en le versant sans frais à notre compte de chèques postaux I. 656.

F. L. A. FREYTAG, gérant-responsable, Rue de la Tour-Maîtresse 7 Genève (Suisse)

Pour abonnements s'adresser à l'Administration (Voir page 1).

VEVEY — IMP. CUENDET & FRANCOVICH